

Guide pour soumettre un projet jeunesse aux **Comités régionaux** **Présents pour les jeunes**



Au sujet des Comités régionaux *Présents pour les jeunes*

Composés de dirigeants locaux de la Banque Nationale, d'intervenants clés des régions et d'un jeune âgé de moins de 25 ans, les Comités régionaux *Présents pour les jeunes* expriment la volonté de la Banque Nationale de consolider et d'affermir encore davantage ses liens localement en appuyant des projets qui aideront les jeunes à développer leur plein potentiel.

Du 13 octobre au 6 novembre 2015, les membres des Comités régionaux auront le mandat de sélectionner, en vertu des orientations et des critères d'admissibilité du programme, des initiatives jeunesse inspirantes et gravitant autour de trois piliers : **l'éveil entrepreneurial, l'éducation et la santé.**

L'éveil entrepreneurial chez les jeunes est une orientation philanthropique chère aux yeux de la Banque. Les Comités sont ainsi à la recherche d'initiatives d'organismes à but non lucratif ou d'écoles, journées de sensibilisation, programmes scolaires ou parascolaires, expo-sciences, etc. Tous se doivent d'être des projets inspirants, étoffés et ancrés dans des valeurs de leadership, de créativité et de débrouillardise. Plus que jamais, grâce à notre soutien, les jeunes du pays sont bien entourés pour éveiller leur sens des responsabilités, leur ambition, leur solidarité et animer leur passion des affaires. Cette initiative s'inscrit parfaitement dans notre mission de donner les outils et ressources aux jeunes afin de leur permettre de se réaliser dans un monde de grands et de créer nos leaders de demain.

Les organismes à but non lucratif et les écoles de niveau primaire ou secondaire qui œuvrent auprès des jeunes âgés entre 0 et 25 ans sont donc invités à déposer leur projet afin de bénéficier d'un appui financier pouvant atteindre 15 000 \$.

La Banque Nationale et ses Comités régionaux *Présents pour les jeunes* disposent de nouveau d'une enveloppe d'un million de dollars pour l'ensemble du Canada afin de soutenir les initiatives jeunesse en 2015-2016.



Présenter une demande

La sélection des projets jeunesse est assurée par des orientations et des critères établis pour maintenir un processus juste, transparent et équitable. Toute demande de soutien financier reçue par la Banque Nationale sera considérée et traitée de façon confidentielle.

Critères d'admissibilité

Afin d'être considérée comme admissible, toute demande doit remplir les critères suivants :

- Être déposée par le biais du formulaire en ligne entre le 13 octobre et le 6 novembre 2015.
- Toute demande déposée hors de ce délais ou transmise par un autre intermédiaire ne sera pas acceptée.
- Viser un projet déterminé émanant d'un organisme dûment enregistré et dont le statut est en vigueur ou par une école de niveau primaire ou secondaire.
- Ce projet devra:
 - Avoir un impact positif sur les jeunes de 0 à 25 ans
 - Se tenir dans une région couverte par les Comités et où la Banque exerce ses activités (consultez le localisateur de succursales de la Banque Nationale sur bnc.ca)
 - Porter principalement sur l'un des piliers du programme Présents pour les jeunes : **l'éveil entrepreneurial, l'éducation et la santé.**
- Les organismes ne peuvent soumettre qu'un seul projet au cours d'une même période de dépôt de projets.
- La mise en œuvre du projet pour lequel le soutien est demandé doit être réalisable au courant des douze (12) mois suivant l'octroi du soutien financier .

À noter

Un jeune qui souhaite, à titre personnel, réaliser un projet local ou régional au bénéfice d'autres jeunes de sa communauté, pourrait être admissible si le projet satisfait les critères d'admissibilité et s'il est officiellement parrainé par un OBNL ou par une école primaire ou secondaire.

Exclusions

Une demande pourra être considérée comme non admissible dans l'un ou l'autre des cas suivants :

- Projet consistant en des conférences, des réunions annuelles ou des graduations scolaires.
- Projet d'un organisme privé, d'une institution ou d'une fondation privée (à l'exception des écoles).
- Projet consistant en une collecte de fonds.
- Projet affecté au bénéfice d'un seul individu ou ne favorisant pas un nombre suffisamment grand de jeunes.
- Projet affecté à un voyage étudiant.
- Projet appelé à être réalisé à l'extérieur du Canada.
- Projet lié à des activités commerciales, qui apporte un gain à l'organisme ou dont le seul but est à caractère lucratif.
- Une demande soumise de façon incomplète, à l'expiration du délai indiqué ci-haut ou non soumise en utilisant le formulaire de demande.
- Organismes dont les frais d'administration annuels sont supérieurs à 20 %.
- Aide financière pour le fonctionnement courant de l'organisme, le financement du service de la dette, le remboursement d'emprunts, des projets déjà réalisés ou l'acquisition d'immobilisations.
- Soutien aux études postsecondaires et demandes provenant d'un établissement de santé (ces demandes seront considérées dans le cadre de notre programme de dons institutionnels).

Critères de sélection

Toute demande considérée comme admissible sera automatiquement étudiée en fonction des critères de sélection qui suivent afin de déterminer les bénéficiaires du soutien financier de la Banque Nationale.

Les Comités régionaux privilégieront l'aide aux projets jeunesse qui permettront de :

- Encourager les aptitudes personnelles préconisant des habiletés entrepreneuriales
- Stimuler l'apprentissage et la réussite académique
- Promouvoir une société inclusive
- Favoriser les saines habitudes de vies
- Accroître l'engagement social
- Soutenir le développement des connaissances en matière d'éducation financière

En plus des critères ci-contre, les Comités régionaux privilégieront également:

- Des projets pertinents et réalistes
- Qui profitent au plus grand nombre de jeunes
- Qui offrent des possibilités de mettre en vitrine le partenariat entre l'organisme et la Banque Nationale

Processus de traitement des demandes - dates importantes

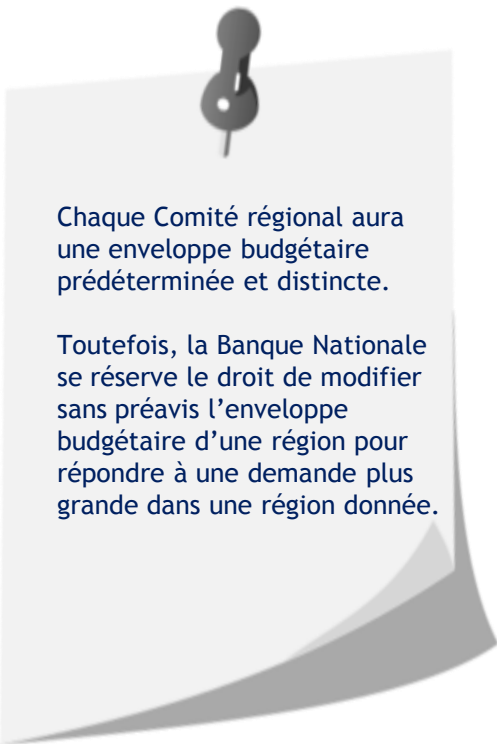
- **Période de dépôt des projets par le biais du formulaire en ligne exclusivement** : du 13 octobre au 6 novembre 2015
- **Période d'examen par les Comités régionaux** : du 9 novembre au 4 décembre 2015
- **Sélection des projets par les Comités régionaux** : du 7 décembre 2015 au 15 janvier 2016
- **Annnonce des lauréats** : février 2016



➔ Les dates sont sujettes à changement suivant un avis communiqué par la Banque Nationale dans un délai raisonnable sur le site bnc.ca/comites.

Modalité du soutien financier

La Banque Nationale et ses Comités régionaux *Présents pour les jeunes* disposent d'une enveloppe maximale d'un million de dollars pour l'ensemble du Canada, destinée à soutenir des initiatives jeunesse en 2015-2016.



Chaque Comité régional aura une enveloppe budgétaire prédéterminée et distincte.

Toutefois, la Banque Nationale se réserve le droit de modifier sans préavis l'enveloppe budgétaire d'une région pour répondre à une demande plus grande dans une région donnée.

- Un seul soutien financier pourra être octroyé par année de référence (du 1er novembre au 31 octobre de chaque année en cours), par projet et par organisme
- Un maximum de 15 000 \$ pourra être octroyé par projet. Le niveau de participation financière sera déterminé en fonction de l'enveloppe budgétaire disponible pour le Comité régional et des autres demandes de soutien reçues.
- Le projet bénéficiaire de l'appui financier est celui pour lequel la demande a été reçue.
- Un organisme pourra bénéficier du soutien financier de la Banque Nationale jusqu'à concurrence de trois (3) années consécutives, sous réserve de remplir les critères d'admissibilité et de sélection des Comités régionaux
- Un délai de deux (2) années suivant la fin de la dernière année au cours de laquelle le soutien financier de la Banque Nationale aura été reçu est exigé pour être admissible de nouveau à un soutien.
- Le dépôt d'une nouvelle demande de soutien est requis à chaque période de présentation du soutien. Chaque nouvelle demande sera évaluée selon les critères en vigueur.

Sauf exception due à des circonstances particulières, le soutien financier des projets retenus sera effectué en février 2016

Foire aux questions

1. Comment savoir si mon projet correspond en tous points aux critères de sélection ?

Pour savoir si votre projet correspond aux critères de sélection, nous vous invitons à vous référer à la section des critères d'admissibilité et de sélection du présent guide et à visiter le site bnc.ca/comites.

2. Je n'appartiens pas à un OBNL, pourtant mon projet serait très bénéfique pour ma région. Que faire ?

À la Banque Nationale, nous avons compris que les jeunes portent les rêves, les espoirs et les possibilités de notre avenir collectif. Nous tirons une grande fierté à l'idée que notre appui financier puisse servir de tremplin et vous permettre de lancer vos projets sur des bases solides.

Ainsi, un jeune qui souhaite, à titre personnel, réaliser un projet local ou régional au bénéfice d'autres jeunes de sa communauté pourrait être admissible si le projet satisfait les critères d'admissibilité et s'il est officiellement parrainé par un OBNL ou par une école de niveau primaire ou secondaire.

3. Notre organisme vient en aide aux gens dans le besoin, petits et grands. Pouvons-nous quand même soumettre notre projet s'il redonne à l'ensemble de la collectivité ?

Les Comités régionaux examineront uniquement les demandes d'appui financier portant sur un projet pour des jeunes âgés de 0 à 25 ans.

Seront privilégiées, les demandes axées sur l'un des trois piliers du programme *Présents pour les jeunes* (éveil entrepreneurial, éducation et santé).

Par la mise sur pied des Comités régionaux, la Banque Nationale désire témoigner de sa volonté de dérouler le tapis rouge et déploiera, pour une 3^e édition, 1 million de dollars pour soutenir la jeunesse (0 à 25 ans).

4. Est-ce qu'il faut que les projets soient déposés par des jeunes de 0-25 ans ?

Afin d'être considérée comme admissible, une demande de soutien pour un projet jeunesse doit être présentée, organisée et développée par un OBNL dûment enregistré ou par une école de niveau primaire ou secondaire.

5. Je suis un employé de la Banque Nationale, mais je travaille pour un OBNL de ma région. Puis-je participer ?

Si l'organisme au sein duquel vous œuvrez est admissible et que le projet soumis rencontre les critères et les conditions détaillés dans le *Guide pour soumettre un projet jeunesse*, votre demande sera traitée au même titre que les autres demandes.

Foire aux questions (suite)

6. À quel moment devrais-je soumettre ma demande ?

Pour que votre demande puisse être examinée et considérée, vous devez la soumettre du 13 octobre au 6 novembre 2015.

Veillez vous assurer de soumettre votre demande au moins quatre (4) mois avant la date de début de votre projet, car les comités ne peuvent pas offrir un soutien financier pour un projet terminé.

7. Quel montant devrais-je demander ?

Les demandes sont étudiées en fonction des besoins. Toutefois, nous avons établi que le montant maximum pour une demande est de 15 000 \$.

Rappelons que la Banque Nationale déploiera de nouveau un million de dollars en 2015-2016 pour soutenir la jeunesse (0 à 25 ans).

8. Comment décidez-vous de l'attribution des appuis financiers?

Toutes les demandes pour un projet jeunesse sont examinées par l'un des douze (12) Comités régionaux au Canada en fonction de la région visée par le projet.

Ces comités, qui sont constitués de dirigeants locaux de la Banque Nationale et d'intervenants clés des régions, dont un jeune âgé de moins de 25 ans, déterminent les projets jeunesse récipiendaires.

9. Notre organisme a déjà bénéficié ou bénéficie de l'appui de la Banque Nationale dans plusieurs de ses initiatives. Pouvons-nous quand même soumettre un autre projet ?

La Banque Nationale a déterminé qu'un seul soutien financier peut être offert par année de référence (du 1er novembre au 31 octobre de chaque année en cours), par projet et par organisme.

10. Mon organisme entretient déjà une relation avec la Banque Nationale. Est-ce que cela influencera la décision ?

Nos analyses se veulent justes et équitables.

Le choix de nos contributions financières doit être effectué en fonction des objectifs et valeurs soutenus par la Banque Nationale dans le cadre de son programme *Présents pour les jeunes*, ainsi que de la faisabilité des projets.

Notre volonté est de contribuer, par l'intermédiaire d'initiatives ciblées, à l'épanouissement de la jeunesse, celle-là même qui façonne le Canada de demain.

Nous tirons une grande fierté à l'idée que notre appui financier puisse servir de tremplin et vous permettre de lancer vos projets sur des bases solides.

Foire aux questions (suite)

11. Puis-je vous exposer mon projet en personne?

En raison du grand nombre de demandes que nous recevons, il nous est impossible de répondre aux demandes de rencontre ou de porter l'attention nécessaire aux personnes qui téléphonent.

Nous misons sur un site très complet, soit bnc.ca/comites, qui permet de faire une demande en ligne et de tout connaître de cette initiative qui nous permettra d'appuyer, très concrètement, la jeunesse avec un investissement renouvelé d'un million de dollars en 2015-2016.

12. À quel moment aurais-je des nouvelles quant au traitement de ma demande ?

Après avoir soumis votre demande, vous recevrez par courriel un accusé de réception envoyé automatiquement.

Toutefois, voici les dates importantes à retenir pour le traitement de votre demande:

- **Période de dépôt des projets par le biais du formulaire en ligne** : du 13 octobre au 6 novembre 2015.

Toutes les demandes d'appui financier pour un projet jeunesse doivent être déposées de façon complète et exclusivement par le biais du formulaire en ligne de la Banque Nationale au plus tard le 6 novembre à 23 h 59, heure du Pacifique. Toute demande déposée à l'extérieur de ce délai ou par un autre intermédiaire ne sera pas acceptée.

- **Période d'examen par les Comités régionaux**: du 9 novembre au 4 décembre 2015.

Durant cette période, les demandes déposées seront analysées afin de valider le respect des critères d'admissibilité. Suite à cette validation, les membres des Comités régionaux procéderont à l'analyse des projets soumis.

- **Sélection des projets par les Comités régionaux**: du 7 décembre 2015 au 15 janvier 2016.

Chaque Comité régional se réunira afin d'identifier les projets jeunesse qui recevront l'appui financier de la Banque Nationale.

- **Annonce des projets retenus** : février 2016

13. J'ai des questions. Puis-je communiquer avec vous ?

En exigeant que toutes les demandes soient faites en ligne, cela nous permet de nous assurer que nous disposons de toute l'information nécessaire pour évaluer chaque demande de façon juste et équitable afin qu'elles reçoivent toute l'attention qu'elles méritent.

Nous sommes confiants que vous trouverez toutes les réponses à vos interrogations dans le *Guide pour soumettre un projet jeunesse*.

Après une première évaluation, si une demande correspond aux critères d'admissibilité et aux objectifs stratégiques des Comités régionaux, nous communiquerons avec vous afin d'en savoir davantage au sujet de votre organisme et de votre demande, s'il y a lieu.

Foire aux questions (suite)

14. L'examen de ma demande est-il assuré ?

Oui. Nous avons adopté un processus de traitement des demandes, qui assure l'analyse de chacune d'elles.

Nous tirons une grande fierté de cette nouvelle initiative et nous nous réjouissons à l'idée que notre appui financier puisse servir de tremplin et permettre à des OBNL et des écoles de niveau primaire ou secondaire de partout au Canada de lancer des projets jeunesse sur des bases solides.



GÉRER

Pour des opérations bancaires quotidiennes qui vous simplifient la vie.



FINANCER

Pour la réalisation de tous vos projets selon vos événements de vie.



INVESTIR

Pour des projets à court terme ou pour votre retraite, des solutions et des conseils adaptés.



PROTÉGER

Pour avoir l'esprit tranquille, une protection d'assurance pour vous et vos biens.



TRANSMETTRE

Pour léguer votre patrimoine à ceux qui vous sont chers.



ENTREPRENDRE

Pour accompagner les décideurs dans le développement de leur entreprise.

bnc.ca/comites

© 2015 Banque Nationale du Canada. Tous droits réservés. Toute reproduction totale ou partielle est strictement interdite sans l'autorisation préalable écrite de la Banque Nationale du Canada.